

COMITÉ SYNDICAL

Séance du mardi 19 mars 2024

Délibération 2024_03_11

Objet : Approbation du compte administratif 2023 – Budget annexe

Le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre, à neuf heures et trente minutes, à Nantes s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du sept mars deux mille vingt-quatre, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents : 6 (pour 9 voix)

M. ERIC PROVOST (3 voix) ; Mme Christine CHEVALIER (2 voix) ; M. Thierry COIGNET (1 voix) ; M. SAID EL MAMOUNI (1 voix) ; M. Jean-Michel EMPROU (1voix) ; M. Roger GUYON (1 voix)

Absents représentés : 6 (pour 12 voix)

M. Jean-Claude LEMASSON (4 voix) donne pouvoir à M. Thierry COIGNET ; M. Jean-Luc SÉCHET (3 voix) donne pouvoir à Mme Christine CHEVALIER ; M. Joseph DAVID (2 voix) donne pouvoir à M. Roger GUYON ; M. Yannick BENOIST (1 voix) donne pouvoir à M. Jean-Michel EMPROU ; M. Olivier DEMARTY (1 voix) donne pouvoir à M. Éric PROVOST ; M. Daniel GUILLÉ (1 voix) donne pouvoir à M. EL MAMOUNI.

Absents excusés :

Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ ; M. Rémy ORHON ; M. Jean CHARRIER ; M. Claude CAUDAL ; M. Luc NORMAND ; M. Jacques ROBERT ; M. Michel PAGEAU ; Mme Sylvie GAUTREAU ; M. Jacques MONCORGER ; M. Jean-Pierre BRU ; M. Jean-Marc MÉNARD.

Assistaient également :

Mme Caroline ROHART (Directrice) ; Mme Julie PIERRE (Responsable du pôle SAGE) ; M. Florian HASCOËT (Responsable du pôle administratif) ; Mme Céline OLLINGER (Chargée de communication) ; Mme Laure BAZIN (Assistante administrative).

Nombre de votants : 12 (dont 6 pouvoirs) pour un total de 21 voix.

Secrétaire de séance : M. Éric PROVOST

EXPOSÉ DES MOTIFS

Après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2023 pour le budget annexe,

Sous la présidence de Monsieur COIGNET, le comité syndical examine le compte administratif 2023 du budget annexe, qui s'établit ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses : 701 655,11€
Recettes : 963 230,58€
Excédent : 261 575,47€

Section d'investissement

Dépenses : 279 845,07€
Recettes : 483 481,72€
Excédent : 203 636,65€

Restes à réaliser
4 721,40 €

*Après en avoir délibéré,
le comité syndical à l'unanimité*

- **Approuve** le compte administratif 2023 du budget annexe.

Fait à Nantes, le 19 mars 2024

Le Président,
Jean-Sébastien GUITTON

